

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2015

Réuni le : 03/11/2015

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Opéra de Rennes , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Opéra de Rennes" (sortie)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne 20 élèves de 2nde LV2 italien,

- l'animation pédagogique se déroulera du 1er décembre 2015 au 5 janvier 2016,

- le coût prévisionnel de l'animation pédagogique est de 567,50 €, la participation financière maximale des familles est de 13,50 €,

- en cas de désistement du fait de la famille, le remboursement sera fait en tenant compte des conditions retenues avec le(s) prestataire(s).

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'Établissement à signer les bons de commandes, contrats et conventions liés à cette animation pédagogique et l'Agent Comptable à percevoir la participation financière des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

ANIMATION PEDAGOGIQUE 2015-2016

Opéra de Rennes : visites et représentation

I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	Emeline Tostivint professeure d'Italien Isabelle Quéré, professeure de Lettres	
Date(s) et horaire(s) :	visite de l'Opéra de Rennes le 1 ^{er} décembre 2015 Intervention de l'école de Musique de Bruz (7 au 19 déc.15) représentation de Don Pasquale de Donizetti le 5 janvier 2016	
Lieu :	Lycée et Opéra de Rennes	
Classe(s) :	Secondes LV2 italien	
nombre d'élèves :	20	
Accompagnateurs :	Emeline Tostivint professeure d'Italien Isabelle Quéré, professeure de Lettres	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	1- Découverte d'un lieu patrimonial proche du lycée, assister à la répétition d'un spectacle et à sa représentation, 2- découvrir des métiers de la culture et du spectacle (débouchés des études littéraires), 3- s'intéresser aux d'autres formes d'activités culturelles	
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Éducation artistique et technique, <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,
Évaluation de l'action :	Travail en Français sur l'argument En Histoire-géo : exploitation du questionnaire de visite de l'Opéra de Rennes et travail sur l'histoire de l'Opéra En italien travail sur la comedia d'el arte	

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
Transport	28,00 €	Karta	113,00 €
École de musique	242,00 €	Familles (13,50 €/élève)	270,00 €
Billets opéra (13,50 €)	297,00 €	Lycée	184,00 €
TOTAL dépenses :	567,00 €	TOTAL recettes :	567,00 €
Coût par élève :	13,50 €		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

III Bilan et exploitation de l'action

IV Bilan financier (voir le service intendance) :

Dépenses		Recettes	
BILAN :			
	Déficit :	Excédent :	

V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration